

# Appel à Projet FNOMS 08/09

Dossier :  
Téléchargement sur :  
[www.fnoms.org](http://www.fnoms.org)

Inscription avant :  
**28 mars 2009**



**FNOMS**

33 rue Manin  
75019 Paris  
Tel : 01 42 41 11 98  
Fax : 01 42 41 12 26  
@ : [fnoms@fnoms.org](mailto:fnoms@fnoms.org)

# Appel à Projet FNOMS 2008/09

# OMS et Handicap



**FNOMS**  
Sport & Conscientisation



# Programme,

## le contexte

*L'accessibilité à la fois aux pratiques sportives et aux équipements sportifs en faveur du public handicapé est un enjeu majeur des politiques sportives actuelles.*

*Dès 2003, Année européenne du handicap, plusieurs mesures ont été prises :*

*Création d'un pôle ressources National « Sport et Handicaps »*

*Nomination de 21 Conseillers Techniques Sportifs*

*Etc.*

*En 2005, la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit l'article 41, que les locaux doivent être accessibles à tous.*

*Depuis de nombreuses années la FNOMS s'y implique notamment avec l'organisation de Journées d'étude nationales (par ex Hyères les palmiers « Sport et Handicap »...) et sa campagne de sensibilisation « Agir pour le handicap, l'Office du Sport au service de TOUS » lancée en 2008.*

*Suite à cette campagne la FNOMS lance son appel à projet « Agir pour le Handicap » afin de promouvoir les actions les plus pertinentes des OMS en faveur de ce type de public.*

## Pourquoi y participer

**Vous êtes une structure de type « Office du Sport » (Municipal, Local, Communal, Intercommunal, etc...) et vous menez des actions vers le public « handicapé » que ce soit au niveau de la pratique sportive, de l'insertion au niveau des associations sportives ou encore dans l'accessibilité des équipements sportifs. Venez participer à l'appel à projet FNOMS pour mieux valoriser vos actions et votre investissement.**

## l'appel à projet c'est...

- Une reconnaissance de vos actions locales par la FNOMS
- Recenser comme structure référente dans ce domaine au niveau national
- Alimenter le réseau FNOMS de vos expériences
- Une valorisation médiatique : article dans la revue « Sport dans la cité », dossier de presse pour nos partenaires médias....etc...

## Critères d'évaluation

**Analyse et pertinence de l'action**

**La dimension éducative de l'action**

**Originalité**

**Évaluation et pérennisation de l'action**

### Quelques rappels :

**Pour les équipements sportifs, 2 dates à ne pas oublier**

**1<sup>er</sup> janvier 2010, tous les établissements déjà ouverts au public devront avoir fait l'objet d'un diagnostic analysant leurs conditions d'accessibilité et évaluant les travaux à réaliser.**

**1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les travaux nécessaires au regard des obligations définies par la loi devront être réalisés**